



Ville d'OUTREAU

Service Instruction Publique

ENFANTS NON OUTRELOIS DEMANDE DE DEROGATION

1-Renseignements sur les enfants pour lesquels une dérogation est sollicitée

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe et école fréquentée actuellement	Date d'admission souhaitée	Classe demandée

2-Renseignements sur les autres enfants

Nom	Prénom	Date de naissance	Si scolarisés, classe et école fréquentées actuellement

3-Ecole demandée : _____

Ecole de rattachement
(cadre réservé à l'administration)

4-Nom et adresse des parents : _____

Tel fixe : _____ Portable : _____ Email : _____

5-Motifs de la dérogation : joindre une lettre explicitant la motivation et, le cas échéant, des pièces justificatives

6-Dans le cas d'une 1^e scolarisation nécessitant l'emploi d'une assistante maternelle, joindre à la lettre :

- Un justificatif d'adresse de l'assistante maternelle domiciliée dans le secteur demandé
- Une attestation d'emploi de l'assistante maternelle ou copie de son dernier bulletin de salaire

- Nom et adresse de l'assistante maternelle : _____

Tel fixe : _____ Portable : _____

IMPERATIF : joindre l'imprimé par lequel le Maire de la commune de résidence autorise la scolarisation à Outreau et donne son accord pour participation aux charges communales.

Date et Signature obligatoire DES DEUX PARENTS :

M. ou Mme _____

Date et signature :

M. ou Mme _____

Date et signature :

Ou Signature des tuteurs ou représentants légaux :

M. ou Mme _____

Date et signature :

Cadre réservé à l'administration

La demande est à adresser à : Monsieur Le Maire – Ville d'Outreau – Hôtel de Ville – 62230 OUTREAU
Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au Service Instruction Publique – Tél. : 03.21.99.07.62 ou
messagerie : instructionpublique@ville-outreau.fr